



Les pêcheurs plaisanciers se réunissent sur la station de Valras-Plage



Présentation du programme Par Jean Mitsialis
Daniel SCAFA

La délégation régionale du comité Languedoc Roussillon (DLR) de la Fédération nationale des pêcheurs plaisanciers sportifs de France (FNPPSE) avait choisi Valras-Plage pour informer les présidents des clubs affiliés.

Des informations sur les démarches à accomplir en vue d'obtenir les autorisations de pêche au thon rouge et à l'espadon pour la saison 2016. Des représentants, souvent venus de très loin, **Propriano** (Corse), **Hendaye**, Arcachon et de toute la région Languedoc-Roussillon s'étaient déplacés pour écouter les conseils du président national **Jean Kiffer** et de **Jean Mitsialis** chargé du dossier "pêche au gros" auprès des instances fédérales.

La mise en œuvre du nouveau logiciel a été détaillée et chaque phase commentée en direct sur l'écran, où une simulation était projetée. Les intervenants ont été soumis à de nombreuses questions répondant ainsi aux attentes des présidents d'associations à propos des difficultés rencontrées lors de la mise en œuvre du logiciel.

Le président Jean Kiffer a commenté l'arrêté concernant les dispositions de la pêche de loisir du thon rouge pour la saison 2016 ainsi que les actions menées dans tous les secteurs de la plaisance par la FNPPSE pour défendre les intérêts de chacun. Il a précisé que 5 millions de plaisanciers, dont 3 millions s'adonnent à la pêche de loisir en mer, ont été recensés. Cette activité représente un poids économique de 5 milliards d'euros. La FNPPSE rassemble à elle seule 30 000 pêcheurs de loisir. Il se réjouit par ailleurs de la croissance permanente des effectifs grâce, entre autres, aux actions menées par la fédération. Cette réunion s'est déroulée dans le meilleur esprit et a satisfait l'ensemble des participants.